

## « Le cléricalisme, voilà l'ennemi »

---

« Je ne fais que reprendre les sentiments du peuple de France en disant : le cléricalisme, voilà l'ennemi ».

Telle est l'apostrophe que Léon Gambetta lance, le 4 mai 1877, à la Chambre des députés, à l'usage des députés de la droite monarchiste. Ils sont, heureusement, divisés sur la question dynastique, mais ils sont rassemblés dans la même détestation de la République et des principes qui la fondent. Vingt huit ans plus tard, en 1905, la bataille est gagnée, « l'ennemi » est défait, la République est souveraine. Qu'a-t-il fallu vaincre ?

Par « cléricalisme », Gambetta désigne l'église catholique qui, de son côté, a déclaré la guerre aux « idées modernes ». En 1864, le pape Pie IX en a dressé la liste pour les condamner. Dans le *Syllabus*, il énonce pas moins de quatre-vingt « erreurs » dont un catholique doit se garder. N'en retenons qu'une, la quarante deuxième qui énonce : « En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs (celui de l'Eglise et celui de l'Etat) le droit civil prévaut ».

Si cette proposition est une « erreur », c'est parce que, pour le catholicisme il n'y a de droit que du Créateur et que sa loi s'impose à ses créatures.

Cela nous rappelle-t-il quelque chose ?

En 2018, une enquête de l'IFOP, établissait que, sur un échantillon de personnes se déclarant « musulmanes », 29 % estimaient que la charia devait prévaloir sur la loi de la République. Ce pourcentage s'élevait à 46 % chez les personnes fraîchement immigrés et, pour l'ensemble de l'échantillon, près de 50 % des jeunes de moins de 35 ans partageaient cette opinion.

Toutes religions étant égales par ailleurs, nous voici donc, aujourd'hui, face au problème qu'en 1877 Gambetta formulait : il y a, au sein de la République, une religion qui en refuse les lois. De bons apôtres s'insurgent. On ne pourrait, selon eux, parler de « cléricalisme » à propos de la religion musulmane pour autant qu'elle ne connaît, ni « église », ni clergé. Outre que, s'agissant du chiisme, cette objection n'est pas recevable, l'islam, sans église, n'est pas sans clercs. Le cléricalisme n'a pas besoin d' « église » pour que s'exerce son empire sur les âmes et les corps. Quelques imams et, surtout, une tyrannie communautaire, suffisent.

Aussi bien, l'apostrophe de Gambetta est-elle toujours vivante pour ceux qui ont la République au cœur.

Mais, « ennemi » n'est-il pas trop fort ? Non, car n'est pas vous qui choisissez de l'appeler ainsi, c'est lui qui vous désigne comme tel.

□ MARC RIGLET